

Assurances et Conseils Saint-Honoré et SIACI se rapprochent pour donner naissance au 5^{ème} courtier d'assurances français

Accompagnant depuis plusieurs années le déploiement de leurs activités dans le courtage d'assurances, les actionnaires d'Assurances et Conseils Saint Honoré (ACSH) et de SIACI annoncent la signature d'un accord qui prévoit la création d'un nouveau groupe réunissant les deux entreprises, sous réserve des autorisations administratives d'usage.

Convaincus du rôle croissant de conseil, en assurances de personnes et en IARDT, que doivent jouer les courtiers pour accompagner le développement de leurs clients en France et à l'étranger, les actionnaires de ces deux sociétés donnent ainsi naissance au cinquième cabinet de courtage d'assurances français, au capital duquel seront associés ses managers.

Une dynamique de croissance, renforcée par de nombreuses synergies tant opérationnelles que géographiques.

Le nouveau groupe bénéficiera de l'union des forces des deux entreprises dans leurs secteurs respectifs et d'importantes synergies sur les plans opérationnel et géographique.

ACSH, 3^{ème} intervenant en France dans le domaine de l'assurance de la personne, constituera le pôle d'expertise en matière de prévoyance/santé, retraite collective et assurance des expatriés. SIACI sera de son côté le pilier du groupe en assurance de dommages et transport (IARDT), notamment pour les risques complexes.

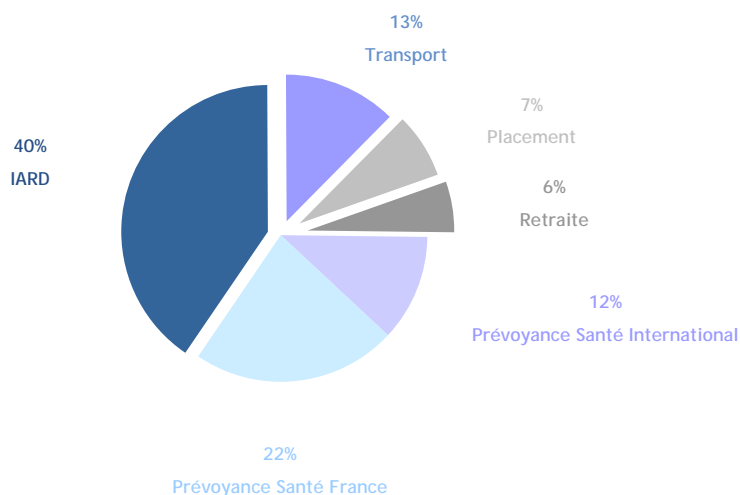
Sur le plan international, le groupe pourra s'appuyer sur les participations et les accords de coopération noués par SIACI avec le groupe anglais JLT qui en font aujourd'hui l'un des rares réseaux internationaux intégrés de courtage. Il bénéficiera, en outre, de la capacité internationale d'ACSH en matière de couverture des expatriés (trois centres de gestion, situés en Europe, au Moyen Orient et en Amérique du Nord).

Le groupe sera ainsi en mesure d'accompagner le développement des entreprises dans le monde entier.

Des positions concurrentielles fortes, un dispositif de conseil et d'accompagnement complet à destination des entreprises.

La nouvelle société, issue de ce rapprochement, disposera de deux pôles d'activité Vie/IARDT très équilibrés et réalisera près de 160 millions d'euros de chiffre d'affaires (sur la base estimée 2006).

Estimation de la répartition du CA par métier



Elle deviendra un acteur incontournable du marché français avec des positions fortes dans les domaines suivants :

- Leader français en Vie/Prévoyance Santé,
- Leader français en Transports et Risques Financiers et Politiques,
- N°3 en IARD,
- Leader européen du courtage auprès des entreprises pour leurs personnels expatriés.

Une force de négociation accrue, un portefeuille équilibré de clients et de fournisseurs.

Le groupe disposera en outre d'un portefeuille diversifié de grands groupes clients, ainsi que d'un accès à un large éventail d'assureurs et de réassureurs français et européens.

Un groupe qui associe pleinement ses managers et s'appuie sur la confiance des actionnaires historiques.

Le capital de la holding, créée à cette occasion et qui détiendra ACSH et SIACI, sera réparti de manière équilibrée entre les managers, le fonds d'investissement luxembourgeois Eres et les actionnaires historiques des deux entités : Jardine Lloyd Thomson (JLT), premier courtier européen et l'un des cinq premiers mondiaux - Paris Orléans, holding cotée de participations, contrôlée par les Barons David et Eric de Rothschild - et Compagnie Financière Saint-Honoré (CFSH), holding de participations du Baron Benjamin de Rothschild.

Claude Chouraqui, Président du Conseil de Surveillance de SIACI, assumera les mêmes fonctions au sein de l'ensemble nouvellement créé. Président du Directoire d'ACSH, Pierre Donnersberg, en assurera quant à lui la présidence du Directoire.

Des ambitions de développement déjà identifiées.

L'ambition du groupe est de conforter sa position de leader des risques d'entreprise tant en France qu'à l'étranger. Le groupe aura notamment pour mission de renforcer son développement dans les secteurs du nucléaire, de l'ingénierie, de la construction, de l'aéronautique, du luxe, de la grande distribution et des transports, domaines dans lesquels il dispose d'expertises fortes et reconnues. La dynamique et les synergies commerciales seront largement mises en œuvre dès 2007.

A propos de SIACI

Créé en 1932, SIACI est le 6ème courtier français en assurance, spécialisé dans la gestion des risques d'entreprises. SIACI est, dans ce secteur spécifique, l'un des tout premiers français, indépendant et d'envergure internationale. Cette ouverture sur le monde date des origines de SIACI. Elle s'est renforcée par l'alliance avec Jardine Lloyd Thompson PLC, premier courtier européen, l'un des cinq premiers mondiaux.

A propos d'Assurances et Conseils Saint-Honoré

Créé en 1988, Assurances & Conseils Saint-Honoré (ACSH), 9^{ème} courtier français, fédère l'ensemble des activités d'assurances et de conseils dans les domaines de la protection des biens et des individus. Le savoir-faire d'ACSH en matière de protection des risques industriels lui vaut d'être un acteur historique et reconnu de secteurs stratégiques comme la filière nucléaire.

Dans le domaine de l'assurance de la personne, son principal domaine d'activité, ACSH est aujourd'hui le 3^{ème} intervenant français, leader dans les secteurs de la prévoyance/santé, de la retraite collective et de l'assurance des expatriés.